

Les réseaux sociaux pour les personnes protégées

L'Association tutélaire 66 (AT 66) exerçant des mesures de protection juridique sur l'ensemble du département, a organisé une demi-journée de sensibilisation aux réseaux sociaux à la mairie de Palau-de-Cerdagne. Cette initiative est née de l'implication de la mandataire judiciaire à la protection des majeurs du secteur et de la référente "réseaux sociaux" porteuse du projet, en collaboration avec le Samsah Cerdagne-Capcir. Destinée aux personnes protégées accompagnées par l'AT 66, cette rencontre a permis d'aborder un sujet d'actualité qui occupe une place importante dans le quotidien de chacun. Au cours des échanges, les participants ont pu partager leurs expériences, poser leurs questions et mieux comprendre les enjeux liés à l'utilisation des réseaux sociaux. Cette action de prévention a notamment permis de les sensibiliser aux bonnes pratiques numériques, aux risques potentiels liés à la diffusion d'information personnelles ainsi qu'à l'importance d'un usage responsable de ces outils de communication. L'AT 66 se félicite de la qualité des échanges et salue les participants ainsi que les professionnels pour leur implication. La mairie a salué l'initiative de l'AT66, qui permet de donner la parole aux personnes protégées et de valoriser leur participation citoyenne.